

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	15-Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques ...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Japonais Civilisation contemporaine
Job profile :	The candidate specialized in Japanese language and civilization will reinforce and diversify the courses in contemporary civilization of the Japanese Studies department for the bachelor's degrees LLCEJ Japanese and LEA English-Japanese as well as for the research master's degree in Japanese Studies
Research fields EURAXESS :	Cultural studies Asian studies
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	.
	. - .
Contact administratif :	MADAME MARIE BARBOSA
N° de téléphone :	GESTIONNAIRE RH
N° de Fax :	0557124417
Email :	.
	rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2023
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
Référence UFR :	DEPT DES ETUDES JAPONAISES
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	202224140Y (202224140Y) - UMRU 24140 - Dynamiques, interactions, interculturalité asiatiques
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2023
N° de poste : 0034

Nature de l'emploi	Maître-sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26.I.1
Spécificité du poste	Japonais Civilisation contemporaine
Section CNU	15 - Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques et d'autres aires linguistiques
Localisation	Université Bordeaux-Montaigne, UFR Langues et civilisations - Département des études japonaises - Domaine Universitaire - 33607 PESSAC
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2023
Résumé du poste en anglais	<p>The candidate specialized in Japanese language and civilization will reinforce and diversify the courses in contemporary civilization of the Japanese Studies department for the bachelor's degrees (LLCER) Japanese and (LEA) English-Japanese as well as for the research master's degree in Japanese Studies.</p> <p>Preference will be given to candidates specializing in gender studies, social and cultural geography, economics, law, political science, cultural history, popular culture, visual arts and music.</p>
Euraxess research fields	Asian Studies
Enseignement	Le/La candidat(e) spécialisé(e) en langue et civilisation japonaise viendra renforcer et diversifier la formation en civilisation contemporaine du département des Études japonaises pour les licences (LLCER) Japonais et (LEA) Anglais-Japonais ainsi que pour le Master recherche Études japonaises. Seront

	<p>privilegiés les candidat(e)s spécialisé(e)s en <i>gender studies</i>, géographie sociale et culturelle, économie, droit, sciences politiques, histoire culturelle, culture populaire, arts visuels, et musique.</p> <p>Filières de formation concernées : Licences LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) de Japonais et LEA Anglais-Japonais (Langues Étrangères Appliquées) et Master Études japonaises ainsi que les Masters portés par le département LEA auxquels participe le département de Japonais.</p> <p>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement : Le/La candidat(e) devra enseigner la langue japonaise contemporaine écrite en Licence (L1, L2, L3). Le/La candidat(e) pourra être amené(e) à enseigner le japonais oral et/ou écrit en master. Des enseignements de civilisation contemporaine en licence et en master (selon la spécialité du candidat) lui seront également demandés.</p> <p>Le/La candidat(e) aura à encadrer le travail de mémoire des étudiants de Master en civilisation contemporaine.</p>
<p>Recherche</p>	<p>Le ou la collègue recruté(e) effectuera ses recherches dans le cadre des programmes actuels et à venir de l'Unité mixte de Recherche Universitaire 24140 Dynamiques, Interactions, Interculturalité Asiatiques (D2iA).</p> <p>Descriptif de l'Unité : D2iA est une unité sous la double tutelle de l'Université Bordeaux Montaigne et de La Rochelle Université. Elle rassemble les chercheurs et chercheuses en SHS analysant les dynamiques et interactions en rapport avec l'Asie.</p> <p>Leurs activités se déploient au sein de trois axes de recherche mobilisant des prismes d'étude se nourrissant les uns les autres. Dans l'axe « Rayonnement et circulations », les membres de l'équipe analysent les phénomènes de flux ainsi que les relations dialogiques et dialectiques qu'entretiennent les populations, acteurs politiques, économiques, culturels (...) asiatiques à l'intérieur du continent ou avec l'extérieur. L'axe abrite les programmes de recherche « (Nouvelles) routes de la soie et rayonnements asiatiques », « Diasporas et circulations » et « Circulations des idées en Asie ». L'axe 2 « Représentations » analyse les sociétés asiatiques à travers leurs productions symboliques/sémiotiques. Il abrite les programmes de recherche « Représentations politiques et sociales » et « D'un espace à l'autre : translations des pratiques et objets artistiques ». Enfin le dernier axe de recherche (Langue et discours) analyse notamment les phénomènes linguistiques et les enjeux didactiques autour des langues asiatiques ou de leurs interactions avec d'autres langues/cultures.</p>

	<p>L'approche du futur EC prendra en compte, si possible, une approche transversale de l'Asie orientale (Chine-Corées-Japon), afin de venir enrichir les projets scientifiques des différents axes ou programmes scientifiques de l'équipe dont : « Diasporas et circulations », « Représentations sociales et politiques » ou « D'un espace à l'autre : translations des pratiques et objets artistiques »</p> <p>Adresse internet de l'unité : https://d2ia.fr/</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>L'enseignant(e) chercheur(e) recruté(e) sera amené(e) à exercer des responsabilités pédagogiques administratives au sein du département aussi bien au niveau licence qu'au niveau master. Ces responsabilités pourront évoluer vers la direction du département.</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Adresse internet de l'unité : https://d2ia.fr/</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>UFR Langues et Civilisations</p> <p>Directrice de l'UFR : Ana Stulic ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>tel : 05 57 12 62 70</p>
<p>Mise en situation professionnelle</p>	<p><i>Une mise en situation professionnelle sera demandée en cas d'audition.</i></p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3</u> du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. ^[1]_[SEP]Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et</p>

	<p>assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les</p>

doctorant.es et masters.

En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu de futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.